Rejet spécialement à la demande de la partie civile, soutenue par Me Masquart, à la recevabilité de laquelle s'oppose Me Parmentier. Même décision du tribunal, qui joint l'affaire au fond.

A l'interrogatoire, les deux prévenus ne font aucune difficulté pour avouer dans quelles conditions et circonstances ils ont accompli les délits qui leur sont reprochés.

Pour présenter la demande des citoyens Dalely et Chesquière, Me Macquart, marchant sur les traces de Me Melthy, prononce une longue diatribe anticléricale, puis M. Tesdart refait un réquisitoire également mêlé de réflexions à côté et qu'il termine, comme l'autre, par une demande de répression sévère sans sursis.

Me Parmentier, comme Me Darély, a éloquemment défendu ses deux clients.

L'affaire est vulgaire, dit-il, commune, simple, avouée, mais un journal a pris soin de l'envenimer pour susciter ses lecteurs.

MM. Delory et Chesquière demandent des dommages-intérêts. A quel titre ? Ils sont élus tous les deux, validés tous les deux. Ils n'auraient pas pu être élus au premier tour.

Quant au fond de l'affaire, le tribunal, dit Me Parmentier, se prononcera avec modération. Le système électoral dont Nous jouissons incite à la fraude, tant il est mal organisé. Pourquoi vouer aux gémonies ces deux clients qui ont cru pouvoir se permettre des actes que la loi n'admet pas pour les simples électeurs, mais que les députés commettent si fréquemment ?

Dans les papiers du frère Cyrille on n'a rien trouvé de répréhensible.

Si De Cloedt et Galet ont commis des fraudes électorales, le tribunal ne voudra pas déroger à sa propre jurisprudence : le 8 août 1907, un Belge, expulsé, ayant déjà subi quatre condamnations et frauduleusement inscrit sur les listes électorales de Lille, a voté quand même : il a été condamné à 1 mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion et fraude électorale.

A Chaumont, un contrôleur des Eaux et Forêts qui voulait voter pour son fils a été acquitté.

Du reste, Galet et De Cloedt n'ont fait voter à personne, et les bulletins qu'ils ont mis dans les urnes n'ont pas modifié le scrutin.

Leur procédilte — suivant une expression de leur féroce accusateur, le « Réveil » — mérite une répression peut-être, mais avec les circonstances atténuantes.

Le tribunal met l'affaire en délibéré et le jugement sera rendu jeudi prochain.

NOUVELLES MILITAIRES

L'AVANCEMENT DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DE TERRITORIALE

Voici le texte du décret modifiant celui du 10 décembre 1907, relativement à l'avancement des officiers de réserve et de l'armée territoriale :

Article 1er. — L'article 1er du décret du 10 décembre 1907, modifié le 15 septembre 1908, est abrogé et remplacé par le suivant :

Les sous-lieutenants de réserve sont promus lieutenants lorsqu'ils comptent quatre années de grade de sous-lieutenant, s'ils ont accompli deux périodes d'instruction avec ce grade. Sont promus lieutenants lorsqu'ils comptent deux ans de grade de sous-lieutenant s'ils ont accompli une période d'instruction avec ce grade ;

Les sous-lieutenants de réserve provenant des sous-officiers retraités ;

Ceux provenant des sous-lieutenants de complément de l'armée active ;

Ceux provenant des élèves qui étaient dispensés par l'article 25 de la loi du 21 mars 1905, et ayant obtenu le grade de sous-lieutenant de réserve suivant les conditions fixées par cet article ;

Ceux provenant des écoles visées à l'article 21 de la loi du 7 août 1913 et ayant obtenu leur grade de sous-lieutenant de réserve suivant les conditions fixées par ledit article.

Toutefois, ces derniers, en raison des deux années de service actif nécessaires, ils sont nommés en qualité de sous-lieutenants de réserve, seulement sur la proposition de leurs chefs hiérarchiques, être promus au grade de lieutenant de réserve à l'expiration de ces deux années de service sans qu'il leur soit imposé d'accomplir une période d'instruction.

Art. 2. — L'article 2 du décret du 10 décembre 1907 est abrogé et remplacé par le suivant :

Art. 2. — Les lieutenants de réserve peuvent être promus capitaines lorsqu'ils comptent six ans de grade de lieutenant et ont accompli, avec ce grade, une ou trois périodes d'instruction, suivant qu'ils proviennent ou non des lieutenants administratifs de l'armée.

Art. 3. — L'article 6 du décret du 10 décembre 1907 est abrogé et remplacé par le suivant :

Art. 6. — Les sous-lieutenants de l'armée territoriale sont promus lieutenants lorsqu'ils comptent quatre ans de grade de sous-lieutenant, s'ils ont accompli deux périodes d'instruction avec ce grade.

Sont promus lieutenants de l'armée territoriale lorsqu'ils comptent deux ans de grade de sous-lieutenant, s'ils ont accompli une période d'instruction avec ce grade :

1° Les sous-lieutenants de l'armée territoriale provenant des sous-officiers retraités ;

2° Les sous-lieutenants de complément de l'armée active.

Art. 4. — L'article 8 du décret du 10 décembre 1907 est abrogé et remplacé par le suivant :

Art. 8. — Les lieutenants de réserve ou de l'armée territoriale peuvent être promus capitaines dans l'armée territoriale lorsqu'ils comptent six ans de grade de lieutenant et ont accompli trois périodes d'instruction avec ce grade.

Les lieutenants de réserve ou de l'armée territoriale nécessitant des lieutenants démissionnaires de l'armée active ou des sous-officiers retraités peuvent être promus capitaines dans l'armée territoriale lorsqu'ils comptent six ans de grade de lieutenant et ont accompli une période d'instruction avec ce grade.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

LES RELIGIEUSES VONT ÊTRE CHASSÉES DE L'ÉCOLE DE FILLES DE BEAUCAMPS

Nouvelle mesure d'odieuse persécution : un décret ministériel vient de prescrire la fermeture de l'établissement de Beaucamps où les religieuses de l'Enfant-Jésus se dévouaient à l'éducation et à l'instruction des enfants et soignaient les vieillards pensionnaires de l'hospice.

Un commissaire spécial de la Préfecture s'est présenté jeudi matin à 10 heures, à la maison-école des Filles de l'Enfant-Jésus, rue de Thiennville, 12 bis, et a fait savoir à la Supérieure générale que l'école de Beaucamps devait être fermée le 1er septembre prochain.

Ce commissaire s'est rendu dans l'après-midi, à Beaucamps et a fait la même notification à la Sœur directrice.

La congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus est enseignante et hospitalière. Le décret de 1901 lui avait accordé un sursis de dix années au maximum pour la fermeture de toutes les maisons d'enseignement. Il restait encore deux maisons ouvertes, celle de Beaucamps et celle de Wattrelos. Les dix ans sont écoulés et les décrets des législateurs athées frappent leur brutale application.

GAMET, DUFFRÉNÉ et Cie, Imprimeurs-Réunis, Lille, 59, rue de la Liberté, 59

ROUBAIX

LA FÊTE DU SACRE-CŒUR

La fête du Sacré-Cœur a été célébrée en grande solennité à Roubaix. Répondant à l'appel du comité catholique urbain, nombre d'habitants avaient arboré drapeaux tricolores, bannières et oriflammes. Dans certaines rues, le coup d'œil était des plus gracieux.

Non contents de cette manifestation extérieure, les catholiques ont surtout célébré la fête du Sacré-Cœur en assistant en grand nombre aux exercices de dévotion. Dans la plupart des églises de la ville, le St-Sacrement était exposé, et pendant toute la journée ce fut un défilé ininterrompu de fidèles venant rendre leurs hommages au Dieu de l'Eucharistie.

Les salutes du soir ont été chantés en présence d'une nombreuse assistance. L'Église St-Martin notamment était presque entièrement remplie.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Villain, qui a retracé à grands traits l'origine de la dévotion à l'Eucharistie et de celle au Sacré-Cœur. Il en a montré la connexion, les bienfaits, et invité les assistants à se montrer fidèles toute leur vie à la dévotion au Sacré-Cœur.

La procession du St-Sacrement a ensuite eu lieu. De nombreux hommes la suivaient pendant que la société Palestrina, dont il est superflu de faire l'éloge, interprétait selon le mode ancien divers motets, notamment l' « O Mysterium » de Clérambault, le « Laudi Sion » de Wakenski, l' « O Sacrum convivium » de Viadana, le « Cantate Domino » de Hassler et le « Tantum ergo » de Bordes.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR DE M. JOSEPH WIBAUX AUX ÉTABLISSEMENTS WIBAUX-FLORIN

Les 1.200 employés, ouvriers et ouvrières des établissements Wibaux-Florin (filature, teinture et tissage) se trouvaient réunis vendredi à midi dans la cour de l'usine, pour exprimer à M. Joseph Wibaux la joie et la satisfaction que leur avait procurées sa toute récente nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Au nom de tout le personnel, un des plus anciens ouvriers des établissements Wibaux-Florin, M. Louis Herent, qui compte 47 années de présence, a prononcé le discours suivant :

Monsieur,

Mes 47 ans de présence parmi vous, me donnent le titre de plus ancien actuel de la Maison Wibaux-Florin, et c'est ce titre qui me fait le plaisir d'être le porte-parole de tous, ici réunis, ouvriers, employés et représentants de la Maison.

Cette mission m'est d'autant plus agréable qu'elle me vaut l'honneur d'adresser, aujourd'hui, à notre cher patron, M. Joseph Wibaux, nos plus sincères félicitations pour la haute distinction que vient de lui conférer le Gouvernement, en le nommant chevalier de la Légion d'honneur, et s'est avec orgueil que nous nous applaudissons à la décoration si méritée de notre chef respecté.

Aucune école ne sera mieux placée que sur votre poitrine, car c'est la récompense officielle des services multiples rendus avec un dévouement inébranlable aux différentes œuvres industrielles ou commerciales et aux diverses œuvres de mutualité, qu'il serait trop long d'énumérer ici et que tous nous connaissons, d'ailleurs.

A vous, sur votre poitrine, d'ajouter celui de grand industriel, car dans cette usine où depuis 80 ans, nous coloyons M. Joseph, nous avons pu apprécier également votre haute compétence administrative et votre grande bienveillance pour tout le personnel, suivant en cela les nobles traditions de famille et de votre regretté père, M. Achille Wibaux, vous avez poursuivi à resserrer les liens de confraternité qui doivent régner dans le travail, vous avez fait de la Maison Wibaux-Florin une grande famille.

En nous faisant l'honneur de nous recevoir en cette heureuse circonstance, vous nous procurez l'occasion de vous dire combien est sincère la joie que nous éprouvons de voir votre mérite récompensé, et ce petit ruban rouge à votre boutonnière, comme une auréole de gloire à la maison à laquelle nous sommes tous attachés, aussi, c'est du plus profond du cœur que nous nous permettons de vous dire : « M. Joseph, nous sommes bien de vous ! »

D'un même élan spontané, tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tout simplement vous présenter un petit souvenir ; aussi, permettez-moi de vous offrir au nom de tous, l'insigne de votre distinction, vous priant de vouloir bien l'accepter comme gage de notre sympathie et de notre dévouement.

Un autre ouvrier remet à M. Joseph Wibaux l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur que le personnel a tenu à lui offrir.

Très ému par cette manifestation de sympathie, M. Joseph Wibaux a remercié son personnel de sa délicate attention, qui lui va droit au cœur. Il l'a assuré de toute sa sympathie et de tout son dévouement ; comme par le passé, il entend faire régner la bonne harmonie entre ouvriers et patrons et continuer l'exemple qui lui a été laissé par son père, dans le cœur duquel les ouvriers tenaient une si grande place.

Patronnat Saint-Louis. — La Procession du T.-S. Sacrement se fera dans les cours de l'établissement le dimanche 21 juin à 3 h. 1/2 précises.

— Le jeudi 25 juin, à 7 heures et demie, Monseigneur Charost évêque de Lille, nous fera le grand honneur de dire la messe dans notre chapelle. Sa Grandeur donnera ensuite la Confirmation à 40 de nos enfants. Nous invitons toutes les parents à assister nombreux à cette cérémonie. Monseigneur verra avec joie groupées autour de lui toutes les chères familles qui nous confient leurs enfants.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE OTTON-MOGRÉ, A LOMME

PASSAGE A ROUBAIX, LE MARDI

Inauguration de la nouvelle bouloire du Cercle Saint-Alexandre. — Dimanche 21 juin, à 4 heures précises, aura lieu l'inauguration de la magnifique bouloire du Cercle Saint-Alexandre (boulevard de Mulhouse).

A cette occasion, le Comité organise une superbe fête d'été dans la vaste cour du Patronage pour tous les amateurs de gymnastique et de musique, avec le concours de la société de gymnastique « L'Intrépide » et la Fanfare de l'Union Sportive.

Les exercices du Concours de Bailleul seront donnés en même temps qu'un brillant concert.

Pour les amateurs de tir à la carabine, 100 francs de prix seront offerts par le président, M. Jules Demat.

De nombreux prix en nature sont offerts aux bouleurs et seront joués à la pletine.

La journée de dimanche laissera un beau souvenir au Cercle Saint-Alexandre.

Fabrique de meubles de tous styles Dnuffe-Chevalier, 130 r. Pierre-de-Roubaix. 069-1

Par décision préfectorale en date du 10 courant, rédigée en conformité du décret du 17 décembre 1913, M. Georges Vandendriessche, pilote de l'Aéro-club du Nord et de la Fédération Aéronautique Internationale, vient d'obtenir son brevet officiel d'aptitude pour la conduite des ballons libres.

Œuvre de l'Adoption. — Cette œuvre éminemment catholique rend de la nait de très grands services aux familles ouvrières en recueillant les orphelins de père et de mère.

Les ressources font toujours défaut dans une œuvre de ce genre, mais heureusement, les âmes charitables ne manquent pas. C'est dans le but de favoriser cette œuvre, que M. le Doyen du Sacré-Cœur, qui en reconnaît l'utilité, a autorisé le prédicateur des retraites, M. l'abbé Avrillon, qui est un fervent apôtre de la cause de cette œuvre, à prêcher en sa faveur aux messes de demain.

Plaques de Saint-Christophe pour automobiles. Plaques du Sacré-Cœur pour placer aux portes des maisons. — LECTURE POPULAIRES, 30, Grande-Rue.

La procession du Saint-Sacrement pour la paroisse Saint-Joseph, se fera dimanche prochain, 21 juin, à 4 heures, dans la propriété de Mme Achille Bayart 116, boulevard d'Armentières. L'entrée est libre ; les portes seront fermées un peu avant quatre heures.

On nous prie de recommander aux fidèles qui assisteront à la procession de réciter bouquets aux propriétaires des personnes — n'appartenant pas à la religion catholique — qui se trouveraient près de la porte d'entrée pour vendre des médailles religieuses et autres articles de piété.

COURSES DE TOURCOING. — Demain dimanche 21 juin, Hippodrome du Brun-Pain. Nombreux trotteurs engagés. Cars Mongy. Entrée libre dans la plaine pour voitures et autos.

Croix-Roubaix Club. — Dimanche 21 juin, à 11 heures, au siège social, réunion. Ordre du jour : Sortie de Bouvines.

Assistance-Retraite. — La Commission cantonale d'assistance-retraite de Roubaix-Ouest s'est réunie le vendredi 19 juin courant, à 15 heures 1/2, à la mairie de Roubaix, à l'effet d'examiner quelques demandes d'allocation formulées depuis le mois dernier.

Étaient présents à cette réunion : MM. Peghier, conseiller de préfecture, président ; P. de Hédry, juge de paix ; Alph. Vaissier, vice-président du Bureau de bienfaisance, et Ed. Degrande, président de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix.

Fête du 14 juillet. — Les sociétés locales diverses d'armes, haulbiques, d'archers, d'arbalétriers, de pêcheurs et de boulistes sont invitées à prendre part au cortège de la Fête Nationale. Vingt primes de vingt francs chacune seront tirées au sort, entre ces sociétés qui devront compter chacune un minimum de 30 membres.

Les adhésions devront parvenir à la mairie avant le 30 juin courant.

Une secousse sur le pied. — Un ouvrier de l'usine J. Betz et Cie, Louis Dupree, 18 ans, de Leers, a laissé tomber une secousse qu'il devait mettre en place. Il a eu le pied gauche en partie écrasé. Le docteur Phalempin lui a prescrit six semaines de repos.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE

du 19 juin

Naissances. — Odette Crouzet, rue de Crétin, 18. — Raymonde Bastien, rue Pellecuer, 1. — Pierre Vitrant, avenue Julien-Lagache. — Bernard Hardi, rue Ste-Elisabeth, 9.

Décès. — Edouard Vandenbulcke, 47 ans, rue Lafayette, 35. — Bertand Baril, 1 jour, rue Ste-Elisabeth, 9. — Marie Deneuvel, 70 ans, avenue Julien-Lagache. — Marianne Vandenbulcke, 18 ans, rue Blanchemaille, 84.

DEMANDEZ LA Bock SALEMBIER en bouteilles

WATTRELOS

Les processions de la fête du Saint-Cœur. — Saint-Liévin : Dimanche prochain, après la grand'messe, la procession suivra l'itinéraire suivant : rues de la Mairie, Negrier et du Moulin.

Les sociétés musicales y participeront.

— Paroisse Saint-Vincent-de-Paul : La procession se déroulera dans les principales artères du quartier, dimanche, après la grand'messe.

— A N.-D. du Bon Conseil : La procession aura lieu après les Vêpres de 3 heures.

Plainte. — MM. Henri et Polydore Coppenier, ouvriers agricoles au tronquet de la Carbuyère, ont porté plainte contre Rémi Rousseau, pour violences légères.

WATTRELOS. — Publications. — Hector David, typeur et Hélène Tiry, lingère. — Henri Dassonneville, rameneur et Marie Dewint, bobineuse. — Jules Mortier, ouvrier agricole et Marguerite Steyaert, ouvrière agricole. — Léon Bulardin, ébenisteur et Germaine Vanclewenhuyse, lingère. — Denis Denain, rattacheur et Adéline Bergé, piqueuse.

CRÉDIT DU NORD. — Nous apprenons que cet Établissement vient d'ouvrir à Bruay, rue de la République, un Comptoir dépendant de sa Succursale de Béthune.

CROIX

AUX FRAIS DE TOUS

Avec l'argent de tout, contribuables de tous degrés et de toutes nuances, la ville envoie chaque année deux écoliers malingres au sanatorium de Zuydcoote pour une durée d'un mois.

Parmi les élèves des écoles libres, il en est surtout qui sont aussi faibles que leurs camarades de la laïque, aussi pauvres qu'eux, aussi intéressants qu'eux, qui seront soignés comme les premiers, qui paieront les impôts, eux.

Les socialistes les méconnaissent souvent, ou du moins ils n'en ont pas pitié. Ce qui écœure, c'est que ce sont des ouvriers qui commettent cette injustice ? Et pour couronner cette malveillance sectaire antirépublicaine, ils ahahoient dans leur journal que ce séjour à la mer est payé *par la municipalité !!!*

Oui — comme M. Pelocaret paie les réceptions des souverains étrangers *avec notre argent à nous tous* — la municipalité de Croix ne fait des largesses qu'avec nos sueurs.

Elle les fait mal, puisqu'elle ne donne qu'à une seule catégorie.

La Confirmation. — Mgr Charost, évêque de Lille, viendra administrer le sacrement de Confirmation lundi matin, à dix heures, à Saint-Martin. Les enfants de la paroisse Saint-Pierre recevront ce sacrement mardi prochain, en l'église Saint-Sépulcre de Roubaix.

Union Mutuelle. — Ce soir, à 8 heures 1/4, chez Lambin, réunion du Bureau et des Commissions des fêtes et des finances.

Ordre du jour : Programme de la fête d'été.

Appel à la population. — Dimanche prochain, 21 juin, la Grande-Harmonie de Croix, fondée en 1805, célébrera son cinquantenaire. Pour fêter cet heureux jubilé tout un programme a été établi. Dans la mesure de ses moyens et de la liberté qui lui a été parcimonieusement accordée, notre vaillante phalange honorera ses fondateurs et ses vétérans.

La population voudra s'unir à cette élite de musiciens et de travailleurs ; elle arborera le drapeau national.

De très nombreux anciens musiciens de la Philharmonique de l'ancienne société municipale et de la Grande-Harmonie feront un groupe compact dans le cortège. Parmi ces anciens se trouveront des fondateurs et M. Jules Lauridan, ancien directeur, qui conduisit la Grande-Harmonie au splendide succès de Saint-Omer, en 1884.

Maraudage. — Un gamin de 14 ans, J. Soottman, rue de Lille, a été arrêté pour maraudage, par le garde Roge.

Accidents de travail. — Au peignage Holden, Gustave Lanière, 38 ans, rue de la Bresserie, a fait une chute et s'est blessé à la jambe gauche. 15 jours de repos. Docteur Barroyer.

— Étienne Fournet, 42 ans, à Flers, est tombé sur le genou droit, 15 jours de repos. Docteur Barroyer.

Grève chez Holden. — Une vingtaine d'ouvriers du peignage Holden, section des produits chimiques, se sont mis en grève en réclamant la suppression des primes et l'augmentation du salaire journalier.

WASQUEHAL

Blessé au poignet. — Chez MM. Hannart frères, Emile Cuellière, 26 ans, à Roubaix, en glissant a fait une chute et s'est fait une plaie au poignet gauche. 20 jours. Docteur Lienard.

En marchant sur un clou. — A l'Energie, Charles Verbeck, 59 ans, de Croix, a marché sur un clou et a eu le pied droit meurtri. 15 jours. Docteur Harlet.

Chute de 8 mètres. — Un maçon de M. Emblans, de Croix, Henri Wadin, 47 ans, rue du Tilleul, à Wasquehal, est tombé du échafaudage d'une maison en construction et dans sa chute s'est brisé une côte gauche et fait des contusions au bras et au front. Le docteur Barroyer lui a prescrit 2 mois.

Doigt écrasé. — M. Gustave Chatelet, rue d'Austerlitz, en travaillant à la filature du Nord, s'est écrasé un doigt entre le mur et une bertine. Vingt jours de repos.

FLERS-BREUCQ

La Fête du Sacré-Cœur sera célébrée dimanche prochain dans la paroisse qui lui est dédiée.

A la messe de 7 heures aura lieu la Communion solennelle des enfants.

La grand'messe sera chantée à 9 heures 1/4, avec le concours de la Chorale et elle sera immédiatement suivie de la procession du Saint Sacrement qui se déroulera dans les rues Pasteur, de Babylone, Hoche, de Lille, Pasteur.

Les Vêpres seront chantées à 4 heures.

Confirmation. — C'est lundi prochain 22 juin, que Mgr l'Évêque de Lille donnera à Croix, la Confirmation aux enfants de la paroisse de Flers. La cérémonie commencera vers 10 heures.

LYS-LEZ-LANNOY

Procession du Saint-Sacrement. — Demain, dimanche, à l'issue de la Grand'Messe, qui sera chantée à 9 heures, aura lieu la seconde procession du Saint-Sacrement.

Comme les années précédentes, elle passera par la rue de Lers, la rue du Bois, remontera jusqu'à la rue Hoche, pour revenir par la rue Pasteur, la rue Chanzy et le quartier de Cohem. Comme on le voit, l'itinéraire a été un peu modifié sur la demande des habitants du haut de la rue du Bois.

Sans nul doute, les catholiques Lyssois tiendront à manifester leurs sentiments chrétiens en pieusant leurs demeures et en escortant leur divin Maître.

Sur tout le parcours, il y aura trois reposoirs, élevés par les soins et la générosité des Dames des différents quartiers.

LANNOY. — Décès. — Jules Delahaye, 72 ans, rue des Remparts.

TOUFFLERS

Mort d'un ancien combattant. — Edmond Derouboix, 73 ans, ancien combattant de la guerre franco-allemande, vient de mourir en son domicile. Le défunt était titulaire de la Médaille de 1870-71.

TOUFFLERS. — Décès. — Edmond Derouboix, 73 ans.

TOURCOING

Mgr CHAROST

A N.-D. de la Marlière

Vendredi matin, à 8 heures, Mgr Charost a dit la messe dans la sacristie de la Marlière.

Les confirmands et beaucoup de leurs parents y assistèrent.

M. le vicaire-général Lecomte interrogea les enfants dont les réponses furent excellentes. Après avoir donné la Confirmation Monseigneur entendit le rapport de M. le Curé sur l'état des œuvres paroissiales. Il témoigna de sa vive satisfaction à M. Demain puis, dans une paternelle allocution, il montra l'importance du « Denier du culte » et de « l'Œuvre des Vocations ».

La cérémonie terminée à l'église, Sa Grandeur se rendit au domicile du jeune Fernand Overnyn, l'enfant qui fut, en mai dernier, écrasé sous un auto. Le petit garçon était dans son lit qu'entouraient des camarades de classes portant des drapeaux, un Frère Marliste, son professeur et des parents. Il reçut la confirmation avec une grande piété. Monseigneur lui adressa une conversation d'une paternelle bonté avec l'enfant qu'il bénit avant de se retirer.

Comme il retournait vers le presbytère, une malade se trouvait à la porte de sa maison, demandant à l'air et au soleil un peu de soulagement. Monseigneur alla vers elle, s'informa avec délicatesse de ses souffrances puis il la bénit. Les témoins de cette scène évangélique en furent fort édifiés.

Avant de quitter N.-D. de la Marlière pour se rendre au collège des Jésuites du Tugnet (Belgique) et y donner la Confirmation, Sa Grandeur reçut le Conseil paroissial, les Sœurs de l'Enfant Jésus, les représentants des divers Comités d'œuvres.

A NOTRE-DAME DE LOURDES

Mgr Charost a été reçu au presbytère par M. Duflet curé, et ses vicaires. Un cortège s'organisa et Sa Grandeur fut conduite processionnellement à l'église, décorée de bannières et de fleurs. Le chœur était brillamment illuminé.

Les confirmands, au nombre de 160, ont d'abord été interrogés par M. le vicaire général Lecomte, puis ont reçu la Confirmation des mains de Monseigneur.

M. Duflet, curé, a présenté un rapport très complet sur les œuvres de la paroisse.

Sa Grandeur a plus spécialement félicité la Fraternité du Tiers-Ordre de St-François, qui comprend 250 femmes ; elle se montra également heureuse de voir que l'œuvre des catéchistes volontaires fonctionne dans la paroisse avec un grand succès ; enfin il félicita la chorale d'hommes et de même la chorale de jeunes filles.

Monseigneur fut très touché de voir que la vaste église de Notre-Dame de Lourdes, qui dessert un quartier presque exclusivement ouvrier, était toute remplie de fidèles venus assister à la cérémonie de la Confirmation. Il leur donna de grand cœur la bénédiction.

Après être sorti de l'église, Monseigneur entouré de mères qui s'empressaient sur son passage, sollicitant et bénédiction pour leurs enfants, se rendit donner la Confirmation à une petite infirme, Yvonne Duchamp, 6, rue Jean-Bart prolongée.

Le soir, à huit heures, il présida le salut au Sacré-Cœur. L'église était littéralement bondée. Une procession très imposante se déroula par les allées.

Pour clôturer la cérémonie, Monseigneur donna sa bénédiction à l'assistance.

La fête du Sacré-Cœur. — Le nombre de drapeaux flottant aux fenêtres par la belle journée d'hier, a donné à la ville un air de grande fête. C'était, en effet, la fête du Sacré-Cœur.

Les catholiques tourquennois méritent d'être félicités pour leur unanimité à tout témoigner publiquement leur amour.

BLANC-SEAU. — Confirmation. — Dimanche prochain, à 3 heures, Monseigneur Charost viendra au Blanc-Seau administrer la Confirmation. La population s'apprête à recevoir dignement son Évêque. Un groupe très important de cyclistes et la Société de gymnastique « La Liberté » iront au devant de Sa Grandeur jusqu'au boulevard Gambetta, à l'entrée de la rue des Carliers, et lui feront escorte jusqu'au presbytère. Là, un important groupe d'hommes lui présenteront leurs hommages.

Aussitôt après, Monseigneur se rendra à l'église pour la Confirmation. Après la cérémonie, Sa Grandeur recevra les personnes qui font partie des différentes œuvres de la paroisse. D'abord les dames à l'école libre des filles, rue Molière, puis les hommes, à la Maison des Œuvres, rue du Rieu.

Les habitants sont instamment priés d'arborer leur drapeau et particulièrement ceux de la rue du Blanc-Seau, de la rue du Fresnoy, du Boulevard, rues de Mouveaux et de l'Église, de Mésières et de Saint-Quentin.

Les cyclistes désireux de faire partie de l'escorte de Monseigneur sont priés de donner leur nom à M. l'abbé Six.

ORFÈVRERIE Argent et métal argenté

Vve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 0246

Paroisse de Saint-Jacques, rue de Roubaix, 97. — Dimanche 21 juin, à 5 heures et demie, messe ; à 7 heures et demie, messe de communion du mois des jeunes gens et des confirmands ; à 9 heures et demie, Grand'Messe. A la même heure, réunion des confirmands au presbytère et départ pour Notre-Dame, où les enfants recevront la Confirmation des mains de Sa Grandeur, Monseigneur Charost, évêque de Lille.

A 3 heures, Vêpres suivies de la Procession solennelle du Très-Saint Sacrement.

La bénédiction sera donnée au reposoir dressé dans l'enclos de l'église paroissiale.

Paroisse N.-D. des Lourdes. — Demain dimanche, Vêpres à 3 heures, suivies d'une procession dans les cours du Patronage.

Deux reposoirs très jolis ont été installés.

La procession comprendra 15 groupes.

La cérémonie sera terminée à 4 heures 1/4 afin de permettre aux dames de se rendre ensuite à la réunion de la Ligue Patriotique des Françaises.

COURSES DE TOURCOING. — Demain dimanche 21 juin, Hippodrome du Brun-Pain. Nombreux trotteurs engagés. Cars Mongy. Entrée libre dans la plaine pour voitures et autos.

Institution libre du Saint-Cœur. — Dimanche prochain, à 6 heures 1/4 du matin, réunion mensuelle des Anciens Élèves.

Les Concerts d'Été. — Dimanche 21 juin, à 5 heures du soir, Jardin du Palais de Justice, rue de Gand concert public par l'Harmonie « La Fraternelle » et la Société Nationale « Les Orphéonistes Crick-Sicke ».

Programme. — L'Harmonie : « La Fraternelle » : Ouverture de Peterschell, Weber ; O Belles Montagnes (solos M. Maurice Godart), A. Petit.

Les Orphéonistes Crick-Sicke : Ballade (Soliste M. Albert Théry), R. Pech ; La Légende de Jumièges, H. Maréchal.

L'Harmonie : « La Fraternelle » : Sigurd, fantaisie, Reyer ; Le Nuit et le Nuit, Lecocq.

BOUCHONS, ROBINETS ANT. DE GAYE Sau-Butarite, 17, rue Malaquais, Tourcoing 0447

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Procession du T.-S. Sacrement. — La magnifique procession, à laquelle devaient prendre part toutes les paroisses de Tourcoing, n'ayant pas eu lieu dimanche dernier à cause du mauvais temps, aura lieu demain après la grand'messe chantée à 9 h. 1/2.

Le cortège se rendra au Calvaire par le quartier du Pape et retournera à l'église par la rue d'Halluin. Tous les groupes de la procession se rangeront près du dernier reposoir, élevé dans la prairie de M. Alfred d'Halluin-Catry, où sera donnée la bénédiction du T. S. Sacrement.

Les Neuvilleois, qui avaient si bien préparé les choses pour dimanche dernier, ont accepté généreusement le sacrifice qui leur a été imposé. Ils se sont remis à œuvre cette semaine, afin de donner un éclat particulier à la procession de demain.

Il y aura le même parcours, les mêmes décors, les mêmes reposoirs, la même foi et le même recueillement.

Si toutefois le temps était mauvais le matin, la procession serait lieu l'après-midi vers 3 heures.

BONDUES

CONSEIL MUNICIPAL

La session budgétaire de mai s'est tenue, hier, vendredi, à 5 heures.

M. Renard d'Hespel, maire, présidait ; M. Desbonnets remplissait les fonctions de secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal des séances des 19 février et 17 mai, M. le Maire s'est retiré, et le Conseil a procédé à l'examen du compte administratif de 1913, qui se chiffre par un excédent de recettes de 1.349 fr. 81. M. Deheulle, premier adjoint, s'est fait l'interprète de l'assemblée et a félicité M. le Maire de sa bonne gestion. Ce dernier remercie et a attribué cette bonne gestion au concours intelligent et dévoué des conseillers et à celui de M. J. Hellin, secrétaire de mairie.

Suit la communication des budgets et comptes de l'hospice. Pour l'exercice 1913, les recettes montent à 67.204 fr. 44, les dépenses à 25.050 fr. 73, d'où un excédent de recettes de 2.151 fr. 71.

Le budget additionnel de 1914 monte à la somme de 2.284 fr. 71. Le budget primitif de 1915 a été fixé à 22.812 fr.

Pour le Bureau de bienfaisance, les recettes montent, en 1913, à 12.525 fr. 97, les dépenses à 12.345 fr. 55, d'où un excédent de recettes de 180 fr. 42. Le budget additionnel pour 1914 est de 2.098 fr. 30. Le budget primitif de 1915 est fixé à 1.867 fr.

Pour le service vicinal, le budget additionnel est 7.394 fr. 81, et le budget primitif de 1915.

— Le Conseil décide ensuite à l'unanimité le projet d'installation du téléphone à la mairie.

— Lecture est ensuite donnée de 8 jeunes gens de la classe de 1914 exerçant la profession d'agriculteurs.

— Le bail du presbytère, aux mêmes conditions que sous M. Lordan, décédé, est de nouveau accepté et sera proposé à la Préfecture.

— M. Gernet, curé de la paroisse, est réélu à l'unanimité comme membre du Bureau de bienfaisance en remplacement de M. le curé Lordan, décédé.

— Enfin, le Conseil examine divers objets ; il décide une augmentation de 50 fr. aux appointements du cantonnier ; il vote 10 fr. pour la Société militaire de secours aux blessés en cas de guerre, etc.

MOUVAUX

Fête du Sacré-Cœur. — Cette année, la fête du Sacré-Cœur a été bien célébrée en l'église Saint-Germain.

Jeudi soir, un grand nombre de paroissiens ont assisté à l'Heure Sainte prêchée par M. l'abbé Delattre, aumônier des Œuvres à Tourcoing.

Beaucoup d'hommes et de jeunes gens ont pris part à l'Adoration nocturne, qui fut très suivie ; aussi, dès quatre heures du matin, les fidèles commémorèrent cette journée consacrée au Divin Cœur de Jésus par la Sainte Communion et jusqu'à une heure avancée de la matinée, eut lieu un défilé ininterrompu de personnes s'approchant de la Sainte Table.

L'Adoration du T. S. Sacrement continua pendant toute la journée. Le soir, le salut solennel fut chanté à huit heures. La vaste église était remplie comme aux grands jours de fête, et les hommes et les jeunes gens, en très grand nombre, assistèrent à la procession, qui fut vraiment édifiante.

M. l'abbé Motte, curé de la paroisse, récita ensuite les Invocations au Sacré-Cœur que toute l'assistance reprit de tout cœur.

Le « Credo » fut chanté et la bénédiction du Saint Sacrement clôtura cette journée si consolante pour le Cœur de Jésus et si réconfortante pour le nouveau pasteur de la paroisse.

Paroisse du Sacré-Cœur. — Demain, dimanche, solennité de l'Adoration du T. S. Sacrement. — Le matin à 6 heures, Exposition du T. S. Sacrement et messe de communion générale. — A 8 h., messe basse avec chants exécutés par les jeunes filles de la Réunion Dominicale. — A 10 h., grand'messe solennelle chantée par la Chorale paroissiale qui chantera également les vêpres de 4 heures, sous la direction de M. Marcel Galquier.

A toutes les messes, Sermon par le R. P. Desmet.

A 4 heures, vêpres solennelles, suivies de la procession au reposoir édifié chez M. Poissonnier-Hassebrouck, Courte allocution par le R. P. Desmet et chant du « Credo ». Au retour à l'église, salut solennel et amende honorable à Notre-Seigneur présent dans la Sainte-Eucharistie.

La procession du Sacré-Cœur aura lieu dimanche prochain, après la Grand'Messe, dans la paroisse Saint-Germain.

On se portera à la chapelle de Notre-Dame des Malades, par les rues Jeanne-d'Arc et de Lille. A la chapelle aura lieu la bénédiction. Le retour s'effectuera par la rue d'Alsy, boulevard Carnot, les rue Négrier et de l'Amiral Courbet.

Aucun doute que les paroissiens auront à cœur de pavoiser leurs maisons.

MOUVAUX. — Naissances. — Julie Fossez, rue Rouget-de-l'Isle, 4.

Publications. — Triphon Coffart, cabotier, à Mouvaux et Marie Guyot, cuisinière, à Mouvaux. — Louis Vanparendbrock, magasinier, à Mouvaux et Rachel Philips, doubleuse, à Roubaix.

HALLUIN. — Naissances. — Fernande Deroubaix, rue Traversière, 28.

RONCQ. — Naissance. — Roger Debeve, rue des Chats-Huants, 50. — Marie Vandermersch, cultivateur, Fourt.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Louis Jourquin, rue de Bouges-Bas, 167. — Lucienne Vasseur, rue Jeanne-d'Arc. — Marcel Courouble, rue de Bouget-Haute. — Julia Ro